

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



Hebdomadaire indépendant d'informations générales N°204 du lundi 27 décembre 2021- Prix: 3 000 GNF - Zone CFA: 500

Attaques rebelles de 2000 P.3  
**Les révélations de Super Bobo**



Transition guinéenne PP.4.5.6  
**Le Premier ministre présente la feuille de route de son gouvernement**



Gouvernement de transition  
**Le colonel Mamadi Doumbouya renouvelle sa confiance à Mohamed Béavogui** P.6



Panique au palais Mohamed 5 P.3  
**Les précisions de la Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence**

Société civile P.6  
**Quel avenir pour le FNDC ?**

Moussa Dadis Camara P.7  
**Le retour de l'ancien chef de la junte salué par ses proches**

SÉKOUBA KONATÉ, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

## « Je demande aux Guinéens de rester derrière le colonel président Mamadi Doumbouya »



Edito à vue d'Aigle

### Une réconciliation pas comme les autres

Le palais Mohamed 5 a servi de cadre samedi 25 décembre 2021, à la réconciliation entre les deux hommes forts de la transition CNDD, à savoir le commandant à la retraite Moussa Dadis Camara et le général à la retraite Sékouba Konaté. C'était en présence de leurs épouses et proches ainsi que des officiers de l'armée, y compris des retraités, et des chefs religieux. Cette initiative prise par le président du CNRD, président de la transition, chef de l'État, chef suprême des Armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a été appréciée à sa juste valeur par tous les Guinéens patriotes... P2



## Edito à vue d'Aigle



### Une réconciliation pas comme les autres

**Le palais Mohamed 5 a servi de cadre samedi 25 décembre 2021, à la réconciliation entre les deux hommes forts de la transition CNDD, à savoir le commandant à la retraite Moussa Dadis Camara et le général à la retraite Sékouba Konaté. C'était en présence de leurs épouses et proches ainsi que des officiers de l'armée, y compris des retraités, et des chefs religieux. Cette initiative prise par le président du CNRD, président de la transition, chef de l'État, chef suprême des Armées, le colonel Mamadi Doumbouya, a été appréciée à sa juste valeur par tous les Guinéens patriotes.**

En décembre 2008, l'on s'en souvient, Dadis et Sékouba ont joué un rôle clé dans la prise du pouvoir par l'armée au lendemain de la disparition du général-président Lansana Conté. Respectivement président et 2ème vice-président du CNDD, les deux hommes se sont brouillés après les massacres du 28 septembre ayant fait, selon l'ONU et des organisations de défense des droits de l'homme, plus de 150 morts et des dizaines de femmes violées dans le plus grand stade de Conakry. Quand Moussa Dadis Camara a été grièvement blessé à la tête, suite à une tentative d'assassinat qui l'a visé, c'est Sékouba Konaté qui a été désigné à Ouagadougou président de la transition. Une transition au terme de laquelle le professeur Alpha Condé du RPG sera élu président au détriment de son challenger Cellou Dalein Diallo de l'UFDG. Mais pendant ces onze dernières années, ces deux anciens chefs d'Etat sont restés

loin de la Guinée, au grand dam de leurs proches. Il aura donc fallu l'avènement du CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, pour leur permettre de rentrer au pays.

Moussa Dadis Camara est rentré le mercredi 22 décembre à Conakry, en provenance du Burkina Faso via Dakar. Deux jours plus tard, Sékouba Konaté, à son tour, atterrira à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré en provenance de Bamako.

Le samedi 25 décembre, sous l'égide du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, les deux compagnons d'armes se sont enfin réconciliés. Et de là à présenter désormais l'actuel locataire du Palais Mohamed 5 comme un faiseur de paix et un grand rassembleur, il y a un pas que certains observateurs ont franchi avec empressement.

Kèfina Diakité

## Affaire incinération des téléphones des candidats **Alhoussein Makanéra Kaké** déplore l'acte

**La semaine dernière, l'ancien ministre d'Alpha Condé, Alhoussein Makanera Kaké a dit regretter l'incinération des téléphones portables saisis lors des examens scolaires nationaux de la session 2021 en Guinée.**



« Cette image m'a fait peur. La raison, ce n'est pas la valeur ou le montant que représentent ces téléphones, mais c'est la manière, le principe et le symbole. D'abord, le droit de propriété est garanti par toutes les constitutions du monde surtout en Guinée, et même la charte

l'a repris. Cela, seule la loi peut changer ça, parce qu'il faut qu'on apprenne à ceux qui nous gouvernent la hiérarchie des normes. Un arrêté ne peut pas modifier un décret, un décret ne peut pas modifier même une loi ordinaire, une loi ordinaire ne peut pas modifier une loi organique et une loi organique ne peut pas modifier la constitution. Donc, si on avait modifié cette disposition pour dire quand on saisit un bien ou un téléphone sur un candidat qui tente de frauder, c'est cette disposition qui allait dire le bien saisi devait revenir à qui? La destination finale. Un. Deuxièmement, ce qui m'a paru très bizarre, c'est le fait qu'on détruise un bien. Ce n'est pas parce qu'on a vu

l'incinération des produits périmés, des denrées périmées ou de la drogue qu'on peut penser qu'à chaque fois qu'on saisit on doit incinérer. Seuls les produits prohibés doivent être incinérés. Si on saisit, si c'est au profit de l'État, on est obligé de vendre aux enchères publiques pour mettre le produit de la vente dans la caisse de l'État. Mais ce qui me paraît très grave dans ça, c'est le fait que le Président du CNRD nous a promis que la justice doit être la boussole. Si la justice doit être la boussole, force doit rester à la loi. Si force doit rester à la loi, à chaque fois un agent de l'État, surtout les ministres doivent poser un acte, ils doivent savoir la légalité de l'acte qu'ils posent sinon force ne restera jamais à la loi », a martelé Makanera.

Tidiane Diallo

### Célébration de Noël

## Le message de Sékou Koundouno du FNDC aux Guinéens

**A l'occasion de la célébration de Noël 2021, Sékou Koundouno a envoyé un message aux Guinéens. Un message dont nous vous proposons l'intégralité.**

« Joyeux Noël à tous les Guinéens !

Joyeux Noël à tous les Guinéens !

Que Dieu fasse que ce jour rassemble la nation.

Ce jour est l'occasion d'appeler au rassemblement des Guinéens, au delà des affaires sociales et politiques. J'adresse une pensée particulière à tous ceux qui sont morts tragiquement cette année et une pensée à leurs familles qui ont tant souffert. Que ces familles puissent se rassembler et faire le deuil de leurs disparus. Ils ne sont pas partis en vain. Rendons leur hommage.

La fin de l'année est aussi le moment de faire le bilan de la précédente et de faire des vœux pour la suivante.

Grâce à la lutte et l'espoir des

Guinéens, notre dictateur a été chassé du palais présidentiel par les forces spéciales. Saluons les militaires qui ont rendu ce rêve possible et qui ont fait chuter le président inconstitutionnel. Ces militaires ont fait preuve de courage, de sacrifice ultime et ont su rassembler le pays par cet acte.

La transition a commencé par une joie des Guinéens qui était palpable. Cela faisait longtemps que le peuple n'avait pas manifesté autant de bonheur et d'unité.

La lutte contre la corruption, l'impunité et tous les actes répréhensibles doit s'accélérer. C'est notre vœu de fin d'année. Que tous les acteurs agissent avec pondération et responsabilité pour que cette transition atteigne ses objectifs et que les épisodes tragiques que

nous avons connus ne se répètent pas. La nation guinéenne dans sa totalité doit agir en ce sens.

Que le CNRD et Mamadi Doumbouya puissent accomplir les missions qu'ils se sont données, afin que chacun de nos concitoyens puisse enfin vivre dans la paix et la prospérité. En 2022, ils auront l'occasion de rentrer dans l'histoire comme ceux qui ont ramené la paix et la démocratie à la Guinée. Qu'ils saisissent cette chance. Ce serait notre plus beau cadeau.

J'adresse mes vœux à tous les Guinéens de Conakry à Nzerekore, en passant par Kakan et Labé.

Vive la Guinée ! », a écrit Sékou Koundouno du FNDC.

Tidiane Diallo



Sékouba Konaté, ancien président de la Transition

## « Je demande aux Guinéens de rester derrière le colonel président Mamadi Doumbouya »

A sa descente d'avion le 24 décembre dernier, après 11 ans d'absence, l'ancien président de la Transition CNDD, le général à la retraite Sékouba Konaté a clairement demandé aux Guinéens de rester derrière le colonel président Mamadi Doumbouya.



Le mercredi 22 décembre 2021, le commandant à la retraite Moussa Dadis Camara est rentré en Guinée après treize ans d'absence pour les raisons que tout le monde sait.

Le 23 décembre 2008, l'on s'en souvient, au lendemain de la disparition du général-président Lansana Conté, le natif de Koulé et ses compagnons du CNDD se sont emparés du pouvoir pour une transition qui aura été plutôt chaotique. Sous son magistère, il y a le massacre du 28 septembre 2009 et la tentative d'assassinat qui l'a visé et qui l'a éloigné du pays.

Le vendredi 24 décembre 2021, ce fut au tour du général à la retraite Sékouba Konaté de fouler le sol de Conakry après onze ans d'absence. A sa descente de l'avion, à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré, l'ancien 2ème vice-président du CNDD et président de la transition, a invité les Guinéens à accompagner l'actuel président de la transition, président du CNRD, chef de l'État, chef suprême des

Armées, le colonel Mamadi Doumbouya, dans sa noble mission de refondation de l'État et de rassemblement des Guinéens pour un développement harmonieux.

« Après une dizaine d'années d'exil entre le Maroc, l'Éthiopie, les États-Unis et la France, j'ai compris que nul n'est bien que chez soi. Rentrer donc en Guinée est bien évidemment un ouf de soulagement et d'espoir. Ce geste ô combien patriotique, permettez-moi tout d'abord de remercier Dieu le Tout-Puissant qui a permis de tenir les vicissitudes de l'exil mais aussi d'adresser mes sincères remerciements au président de la république, le chef suprême des armées pour son ouverture d'esprit et son sens élevé de responsabilité. Au cours de ma vie, je me suis toujours consacré à la paix et à la stabilité de notre pays. J'ai parié sur l'idéal d'une société

libre et démocratique dans laquelle tout le monde vivrait ensemble en harmonie et avec des chances égales. C'est un idéal pour lequel j'espère vivre. C'est pourquoi, nous devons tous jouer un rôle moral pour accompagner le CNRD et notre président dans son chantier de redressement et de réconciliation nationale pour l'intérêt supérieur de la nation. Pour finir, je demande aux Guinéens de rester derrière le colonel président Mamadi Doumbouya car, il incarne le renouveau, l'espérance et l'Union sacrée », a déclaré le général à la retraite Sékouba Konaté. L'enfant de Saana et son épouse ont par la suite été reçus au palais Mohamed 5 par le nouvel homme fort du pays, le colonel Mamadi Doumbouya, le tombeur d'Alpha Condé.

Kéfina Diakité

### Attaques rebelles de 2000

## Les révélations de Super Bobo

Dans l'émission "Les Grandes Gueules" d'Espace FM du jeudi 23 décembre, l'opérateur économique Mamadou Aliou Bah connu sous le nom de "Super Bobo" a fait des révélations sur les attaques rebelles de 2000 contre la Guinée, dans sa partie sud.

Dans son intervention de circonstance, Super Bobo a révélé que ce sont les opérateurs économiques qui ont soutenu le régime de Conté pour combattre les rebelles à Guéckédou, dans la région forestière. « Les rebelles, quand ils sont venus couper Guéckédou, qui a financé ? C'est nous. On a sorti l'argent pour renvoyer les rebelles. Avant que l'armée n'aille lutter sur le terrain, il fallait laisser quelque chose à la maison. A l'époque, c'est Dorank Assifat qui était le ministre de la Défense. On a rencontré le général Conté qui

a dit, aidez-nous. On a envoyé 10 000 tonnes de riz et de la farine à l'armée pour aller à la bagarre, gratuitement. Avec de l'argent, gratuitement parce que lorsqu'il n'y a pas de paix, il n'y a pas d'affaires. C'est quand on a repoussé les rebelles, la paix est revenue, que Mamadou Sylla a commencé à importer des machines. Importer des machines pour revendre et donner de l'argent pour sauver le pays font deux », a déclaré Mamadou Aliou Bah alias Super Bobo.

Tidiane Diallo

### Panique au palais Mohamed 5

## Les précisions de la Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence

Le mardi dernier, une panique s'est emparée des travailleurs civils de la présidence de la république. La Direction de la Communication et de l'Information de la Présidence a cru devoir donner des précisions.

« Le mardi 21 décembre peu avant 16H, une consigne de sécurité a été mal interprétée par des ouvriers travaillant sur une aile du Palais Mohammed V, résidence du Président de la Transition, Président du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), Son Excellence Colonel Mamadi Doumbouya.

Ce qui a provoqué un léger mouvement de panique ayant entraîné malheureusement la propagation de fausses rumeurs, relayées sur les réseaux sociaux et dans une partie de la presse en ligne.

Le CNRD regrette cet incident malencontreux et déplore sa mauvaise interprétation.

Il tient à rassurer la population



quant à la sécurité du Président, de son entourage et de tout le personnel de service du Palais.

Conakry, le 22 décembre 2021 », a écrit la Direction de

la Communication et de l'information de la Présidence de la République.

Kéfina Diakité



Transition guinéenne

# Le Premier ministre présente la feuille de route de son gouvernement

**Le samedi 25 décembre, le Premier ministre de transition Mohamed Béavogui a présenté la feuille de route de son gouvernement au président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Nous nous proposons ici l'intégralité du discours qu'il a tenu à cette occasion.**

« Excellence Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'État, Chef Suprême des Armées,

Le 5 septembre 2021, l'armée Guinéenne, regroupée au sein du Comité National de Rassemblement pour le Développement (CNRD), sous votre leadership, a pris les responsabilités de notre pays pour enrayer la profonde crise institutionnelle et sociale dont les conséquences compromettaient dangereusement l'avenir de la Guinée.

Le tissu social était profondément abîmé, le vivre-ensemble fortement ébranlé. L'administration publique, inféodée à des intérêts personnels et partisans, était devenue un véritable obstacle au développement. La Justice, instrumentalisée et manipulée, avait conduit au creusement des inégalités et devenait une entrave aux libertés fondamentales.

Ces dysfonctionnements conduisaient inexorablement à des conditions de vie de plus en plus difficiles pour les populations. La cherté de la vie et le manque d'infrastructures de base ont fait basculer nombre de nos compatriotes dans une situation de vulnérabilité économique et sociale.

C'est dans ce contexte, Monsieur le Président, que vous avez ouvert la page de la transition pour donner à la Guinée une chance de renaître et se reconstruire sur des fondations nouvelles, porteuses d'espoir et d'espérance.

La dynamique amorcée en ce moment décisif de l'histoire de notre pays se veut irréversible. Au-delà de la vision qu'elle représente à ce stade, le Gouvernement s'emploiera à en faire une réalité.

Dans le souci de prendre en compte les aspirations légitimes de nos compatriotes, vous avez souhaité et conduit des consultations inclusives avec toutes les composantes de la société guinéenne dont les conclusions ont permis d'élaborer une Charte de la transition servant de Constitution provisoire.

Excellence Monsieur le Président,

C'est en vertu de l'article 52 de cette Charte que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation la



feuille de route du Gouvernement de transition.

Vous avez fixé, de manière très claire, la vision qui doit guider l'action gouvernementale dans la lettre de mission que vous m'avez assignée le 18 Novembre 2021. Les orientations données sont à la mesure des défis et répondent parfaitement aux attentes et aux aspirations légitimes du peuple de Guinée.

L'objectif est de bâtir des institutions démocratiques solides, légitimes et crédibles qui résisteront au temps et à la tentation des hommes dont la finalité est de garantir l'exercice et le respect des libertés fondamentales ainsi que les règles de gouvernance indispensables au développement de la Guinée.

Pour réussir cette mission, seule une démarche inclusive adaptée à la réalité guinéenne permettra de poser les jalons de la nation que nous voulons bâtir.

Il s'agira de mettre en œuvre des actions publiques fortes et courageuses et de mener des réformes afin de garantir le fonctionnement normal de l'État. Sur le plan de la gouvernance, il faudra doter le pays de tous les documents, textes lois et structures nécessaires au bon fonctionnement de l'État.

Dans la même logique, le gouvernement prendra toutes les mesures pour accompagner la mise en place du prochain organe législatif. Ensuite il sera question d'apporter sa contribution à la rédaction d'une nouvelle constitution qui sera

adoptée par voie de referendum.

Une autre étape importante est l'établissement des listes électorales. A cet effet, le rôle du Gouvernement sera d'accompagner et favoriser le recensement le plus exhaustif possible des citoyens en âge de voter et l'établissement du fichier électoral permettant l'expression libre et massive du corps électoral à l'occasion des scrutins.

Pour réunir les conditions de réussite pour la tenue des scrutins, il faudra enfin compléter les étapes que je viens d'évoquer avec la mise en place de l'organe de gestion des élections dont la nature et les missions seront déterminées par le Conseil National de la Transition.

Le Gouvernement entend mobiliser, de la manière la plus active possible, les appuis pour la mise en place de cet organe et la réalisation de ses missions. Il veillera à rendre disponibles les ressources matérielles et financières qu'exige le déroulement des élections locales et nationales, conformément aux dispositions de la Charte de la Transition.

Pour conduire cet agenda d'actions politiques dans un cadre apaisé et inclusif, un processus de réconciliation nationale sera engagé pour restaurer le tissu social et renforcer la cohésion nationale.

Le Gouvernement s'appuiera non seulement sur le rapport du comité provisoire de réflexion sur la réconciliation nationale dont les conclusions et recommandations, jamais mises

en œuvre, résultent de larges consultations mais aussi sur d'autres éléments qui ne seront pas pris en compte dans ledit rapport.

Monsieur le Président,

Le seul chantier politique ne saurait conduire à l'objectif de la transition, il nous faut refonder l'Etat pour soutenir l'ambition de bâtir un Etat de droit.

C'est dans ce but que le Gouvernement mettra en œuvre l'indispensable réforme de la Justice pour consacrer son indépendance et améliorer sa crédibilité.

A cet égard, conformément à la vision du CNRD déclinée à la prise du pouvoir et à laquelle nos compatriotes ont massivement adhéré, une justice réformée doit accompagner la refondation.

Nous réformerons profondément l'administration publique pour rationaliser les structures et les politiques publiques afin qu'elles soient plus efficaces dans la délivrance des services publics et qu'elle ne soit pas un frein à la marche vers l'établissement d'un Etat de droit.

Nous engagerons également la nécessaire réforme de la gestion économique et financière. Notre pays a besoin d'un cadre macroéconomique et financier assaini qui l'aide à se donner les moyens de son fonctionnement.

Cette série de réformes n'est pas seulement un objectif. C'est un impératif pour soutenir et consolider la construction de l'Etat de droit visé par la transition.

L'autre volet indispensable à la réussite de la transition est la continuité dans la fourniture des services publics de base tels que la santé, l'éducation et la sécurité. L'achèvement des infrastructures figure parmi les ingrédients d'un Etat réformé.

Monsieur le Président,

Pour mener à bien les missions que je viens d'évoquer, le Gouvernement entend travailler sur 5 axes :

Le 1<sup>er</sup> axe concerne la rectification institutionnelle.

Il s'agit de doter notre pays d'institutions fortes garantes de l'Etat de droit et d'une démocratie participative.

Dans ce cadre, le Gouvernement prendra toutes les mesures pour appuyer le Conseil National de la Transition

dans l'élaboration, la vulgarisation et l'adoption par referendum d'une nouvelle loi fondamentale.

L'autre chantier majeur consistera à mettre en place un processus qui garantit des élections inclusives, équitables, crédibles et apaisées.

A cet égard, le Gouvernement apportera tout l'appui nécessaire à la réforme du système électoral et à l'organisation d'élections libres et transparentes, de la base au sommet : le référendum constitutionnel, les élections locales et communales, les élections législatives et présidentielles.

Dès que du Conseil National de la Transition aura été installé, le Gouvernement mettra immédiatement en place un cadre permanent de concertation et de suivi pour identifier la nature et les modalités d'accompagnement.

Le 2<sup>e</sup> axe porte sur le cadre macroéconomique et financier.

Les politiques publiques seront menées pour assurer la continuité de l'Etat tout en garantissant la qualité et la moralisation de la gestion publique qui nécessitent la poursuite et la mise en œuvre de réformes importantes.

Tout d'abord, la mobilisation accrue des recettes intérieures va intégrer à la fois l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise des exonérations. Les réformes qui la soutiendront vont porter l'interopérabilité des régies de recettes, les Douanes et les Impôts, pour mieux identifier les assujettis à l'impôt et au paiement des taxes.

Ensuite, l'approfondissement de la digitalisation des procédures fiscales et douanières doit permettre de sécuriser les recettes et faire enfin de l'unicité des caisses, à travers le Compte unique du Trésor, une réalité.

Ces mesures de mobilisation et de sécurisation des recettes publiques seront mises en œuvre dès le début de l'année 2022 comme indiqué dans ma lettre d'orientations budgétaires.

Dans la même perspective, des initiatives nouvelles telles que les routes à péage et le financement de projets par la diaspora seront

(Suite à la page 5)



Transition guinéenne

# Le Premier ministre présente la feuille de route de son gouvernement

expérimentées.

Le renforcement des mécanismes de contrôle des organismes publics, essentiels au recouvrement des recettes, constitue l'une des priorités pour moraliser la gestion publique.

A cet effet, des outils de contrôles, *a priori* et *a posteriori*, réformés et adaptés seront déployés et des procédures judiciaires systématiquement déclenchées dès lors que des infractions financières sont avérées.

La lutte contre la corruption sera renforcée par la création et l'opérationnalisation, d'ici la fin de l'année, d'un tribunal de répression des infractions économiques et financières et la redynamisation de l'Agence nationale de lutte contre la corruption.

Enfin, la gestion financière sera inspirée par la volonté de faire respecter les engagements nationaux et extérieurs de notre pays, notamment le respect des échéances de paiement de la dette et des conventions internationales auxquelles la Guinée est partie prenante.

Dans le cadre économique et financier, l'élaboration d'un budget sincère et réaliste reflétant les missions de services publics de l'Administration est un marqueur essentiel de la nouvelle gestion des deniers publics.

Le Gouvernement poursuivra l'objectif d'une gestion rigoureuse de nos finances entreprise depuis l'avènement du CNRD avec la consolidation des équilibres macroéconomiques et financiers.

En 2022, le déficit public sera limité à 2,9% du PIB, le ratio des recettes publiques au PIB porté à 14,7%, le recours aux avances de la Banque centrale sera limité au plafond statutaire, l'endettement encadré par la soutenabilité des finances publiques et la priorité donnée aux dépenses d'investissement.

Le soutien à l'emploi sera au cœur des politiques économiques du Gouvernement.

Notre économie est encore trop dépendante du secteur extractif et peu redistributive. C'est pourquoi, il est temps que les performances économiques et les embellies macroéconomiques profitent aux populations à travers une

meilleure redistribution de la richesse créée.

C'est pour cette raison que le tissu économique devra être diversifié, avec notamment le développement des activités rurales qui emploient plus de 2 tiers de la population active de notre pays.

Des moyens financiers vont être consentis pour atteindre cet objectif puisque le Gouvernement propose de consacrer 10% du budget national de développement au secteur de l'agriculture conformément aux engagements de Maputo et Malabo.

En outre, les dispositions de la loi sur le contenu local seront appliquées dans les secteurs où des multinationales opèrent afin que les emplois et les chaînes d'approvisionnement profitent aux Guinéens et aux PME locales.

Par ailleurs, la commande publique, outil par excellence de la croissance, verra, dès 2022, son processus renforcé, simplifié et plus transparent.

La poursuite de ces objectifs entraînera un mouvement durable de créations d'emplois.

En matière de climat des affaires et de compétitivité économique, le Gouvernement mettra en œuvre des mesures pour améliorer l'attractivité de notre pays pour les investissements étrangers.

A ce titre, nous nous soumettrons aux évaluations internationales comme celles portant sur les institutions et politiques nationales (CPIA), sur le cadre de la gestion des finances publiques (PEFA) et la gestion des investissements publics (PIMA).

La démarche pour améliorer l'attractivité économique de notre pays passera également par la création de zones économiques industrielles avec une accessibilité accrue aux services numériques et de télécommunications.

Le 3<sup>e</sup> axe s'articule autour du cadre légal et la gouvernance.

Conformément à la vision que vous avez déclinée depuis la prise du pouvoir, Monsieur le Président, et à laquelle nos compatriotes ont massivement adhéré, la refondation du pays sera bâtie sur le socle de la Justice.

C'est pourquoi, la réforme de l'appareil judiciaire sera au cœur

des priorités du Gouvernement. L'objectif consistera à répondre aux aspirations légitimes des Guinéens à une justice indépendante, crédible et accessible à tous.

A cette fin, le Conseil supérieur de la Magistrature sera renforcé. Des actions de renforcement des capacités du personnel judiciaire seront entreprises et intensifiées, de même que le recrutement et le déploiement d'auditeurs de justice et d'élèves greffiers.

Dans la même lancée, le Gouvernement accordera une attention particulière à la mobilisation des moyens nécessaires à la préparation et la tenue du procès des événements du 28 septembre pour faire la lumière sur cette page sombre et douloureuse de l'histoire de notre pays.

La justice et la sécurité étant étroitement liées, le Gouvernement mettra en œuvre la loi de programmation militaire, en veillant particulièrement aux mesures de lutte contre le terrorisme et la cybercriminalité.

Concernant la Gouvernance, il s'agira de poursuivre l'indispensable transformation de l'administration publique pour en faire un véritable levier de développement, orientée vers la satisfaction des usagers que sont les citoyens, les entreprises et nos partenaires.

A ce titre, le chantier de l'assainissement du fichier de la fonction publique déjà engagé sera achevé en 2022 pour rationaliser et qualifier les dépenses de l'Etat et ouvrir enfin des opportunités d'emplois, sans aucune discrimination, aux nombreux jeunes guinéens au chômage et ceux qui sortent chaque année de nos universités et écoles professionnelles.

C'est dans cette optique que le Gouvernement prévoit le lancement, dès l'année prochaine, de concours nationaux de recrutement à la fonction publique.

Aussi, le Gouvernement continuera de favoriser la mobilité des agents de l'Etat pour éviter la sédentarisation aux postes qui a tant compromis l'efficacité de notre Administration et favorisé la corruption et la mal gouvernance.

Dans la même veine, la digitalisation sera accélérée pour être progressivement généralisée à travers

l'acquisition d'équipements techniques modernes de production, de traitement et de stockage d'informations.

Le 4<sup>e</sup> axe de la feuille de route concerne l'action sociale, l'emploi et l'employabilité.

Il consiste à mettre en œuvre, dès à présent, des actions pour renforcer la cohésion nationale et améliorer l'employabilité et l'emploi de jeunes.

Concernant la cohésion nationale, le Gouvernement s'appuiera sur le Rapport de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale pour mettre en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle en vue de la réconciliation.

Dans le même but, un programme national d'éducation civique sera déployé sur l'ensemble du territoire.

Sur le plan social, les priorités du Gouvernement porteront sur la disponibilité des denrées de premières nécessités à des prix abordables et équitables, en même temps que le renforcement des programmes de protection et d'autonomisation des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables.

En particulier, le Gouvernement veillera à l'application vigoureuse de la législation en matière de lutte contre les violences basées sur le genre. Une large campagne de sensibilisation sera également menée dans ce sens.

Par ailleurs, le Gouvernement signera et respectera les engagements internationaux en matière de lutte contre les violences basées sur le genre.

En outre, le Gouvernement prendra les dispositions adéquates pour finaliser et rendre opérationnel le Haut Conseil des Guinéens de l'étranger dès l'année 2022 pour permettre à nos compatriotes vivant à l'étranger de prendre une part active à l'œuvre de reconstruction du pays.

Enfin, le dernier et 5<sup>e</sup> axe concerne la question essentielle des infrastructures et de l'assainissement.

Le Gouvernement s'attaquera à la fois à l'amélioration de la mobilité des personnes et la circulation des biens et services, au renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la mise en œuvre des politiques et stratégies environnementales et d'aménagement du territoire.

Dans le cadre des infrastructures, l'achèvement des chantiers de construction et de rénovation des routes, des pistes rurales et des aérodromes dans les préfectures figure parmi les priorités gouvernementales.

C'est pourquoi dans ma lettre de cadrage et d'orientations budgétaires adressée aux

ministres économiques pour l'élaboration du projet de budget de 2022, j'ai demandé que la part des dépenses d'investissement soit portée au quart du budget national.

Il s'agira alors d'orienter toute notre énergie pour achever les chantiers en cours et les travaux de bitumage des voiries préfectorales et urbaines dans 10 des préfectures n'ayant jamais été bitumées.

Il s'agira aussi de faciliter l'accession à la propriété immobilière par la construction de logements.

Comme une opportunité, notre pays doit accueillir la Coupe d'Afrique des Nations en 2025. Nous allons construire outre des infrastructures et équipements sportifs, réhabiliter et améliorer la connectivité entre les villes identifiées pour abriter les événements sportifs.

L'optimisation des procédures portuaires et aéroportuaires procède de cette même logique. De même, l'amélioration des transports urbains et interurbains avec en particulier la construction de la ligne de chemins de fer Conakry-Kouria pour désengorger l'accès au port de Conakry et contribuer au transport des personnes dans le Grand Conakry.

L'acquisition de nouveaux bus renforcera les efforts du Gouvernement en matière de transports dans la capitale

Dans le cadre du renforcement de l'accès et de l'accessibilité aux services sociaux de base, le Centre Hospitalier de Donka, dont les travaux de réhabilitation traînent en longueur, sera achevé et rendu fonctionnel en 2022.

La réhabilitation et l'extension de 4 centres hospitalo-universitaires régionaux à Kindia, Labé, Kankan et Nzérékoré seront entreprises. Ce qui concourra à renforcer notre dispositif, notamment face à des chocs sanitaires conjoncturels, comme la maladie à virus Ebola ou la Covid-19.

A propos de cette dernière, l'objectif poursuivi par le Gouvernement est d'encourager les mesures barrières et élargir la couverture vaccinale pour briser la chaîne de contamination.

Concernant l'école, le rééquilibrage de la carte scolaire par la construction de salles de classes dans les zones qui en sont démunies est une priorité du Gouvernement.

Des investissements productifs seront consentis pour la construction, la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures de production et de transport énergétiques, dans les secteurs

(Suite à la page 6)



## Transition guinéenne **Le Premier ministre présente la feuille de route de son gouvernement**

des télécommunications, des hydrocarbures et de l'hydraulique.

La construction de centres nationaux de données sera poursuivie et achevée. Le processus de relance de la SOTELGUI, opérateur de téléphonie historique, préparé et opérationnel.

Dans le domaine des hydrocarbures, de nouveaux dépôts côtiers de grandes capacités seront construits pour délocaliser ceux de Kaloum et certaines préfectures.

Dans le cadre des politiques environnementales et d'aménagement du territoire, l'objectif est de renforcer la sécurité foncière, la protection des réserves forestières et la biodiversité.

A ce titre, les états généraux du foncier seront organisés et les recommandations issues des travaux traduites en plan d'actions. Le Gouvernement s'attèlera à la normalisation et à la sécurisation des documents coutumiers consacrant la propriété foncière.

En matière environnementale, les bassins fluviaux seront réhabilités et protégés, les forêts classées reconstituées et protégées. Une évaluation du potentiel de pollution, de nuisances et risques environnementaux affectant la santé des populations sera lancée pour adopter et engager les mesures d'atténuation.

Pour améliorer le cadre de vie des populations, le Gouvernement poursuivra avec intensité les opérations de ramassage des ordures.

Excellence Monsieur le Président, Selon l'article 77 de la Charte de la transition, la durée de la transition sera fixée de commun accord entre les Forces vives de la nation et le Comité National de Rassemblement pour le Développement.

A ce titre, après la mise en place du CNT, un chronogramme précis sera défini et validé tel que

stipulé par la charte. Toutefois, les étapes importantes suivantes permettront une meilleure élaboration dudit chronogramme étant entendu que certaines d'entre elles peuvent se faire en parallèle et d'autres en séquentiel.

- Formation du CNT
  - Rédaction de la nouvelle Constitution
  - Mise en place de l'organe de gestion des élections
  - Etablissement du fichier électoral
  - Organisation du référendum constitutionnel
  - Élections locales et communales
  - Élections législatives
  - Election présidentielle (Premier tour)
  - Election présidentielle (Deuxième tour, si nécessaire)
- Tel est, Excellence Monsieur le Président, la feuille de route du Gouvernement. Un plan conçu autour des idéaux du CNRD et qui sera scrupuleusement appliqué par le Gouvernement, dans son entièreté, dans un esprit de patriotisme, d'abnégation et de sacrifice à la Nation.

Le cadre logique des actions du Gouvernement, annexé à la présente feuille de route, décrit pour chaque axe les objectifs ciblés et les résultats attendus.

Les différentes priorités gouvernementales que je viens de présenter seront accompagnées d'indicateurs pour mesurer de manière efficace la performance des actions mises en œuvre afin d'en suivre l'atteinte des résultats.

Après avoir recueilli votre assentiment et conformément à vos instructions, cette feuille de route sera soumise à l'approbation du Conseil National de la Transition.

Que Dieu bénisse la Guinée ! Je vous remercie ! », a déclaré le PM Mohamed Béavogui.

**Une synthèse de Tidiane Diallo**

## Gouvernement de transition **Le colonel Mamadi Doumbouya renouvelle sa confiance à Mohamed Béavogui**

**Le 25 décembre, le Premier ministre, Chef du Gouvernement a présenté le samedi au Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya la feuille de route du Gouvernement.**



« La cérémonie solennelle s'est déroulée au Palais Mohamed V, en présence des ministres et secrétaires généraux.

La feuille de route porte sur cinq (5) axes : la rectification institutionnelle ; le cadre macroéconomique et financier

; le cadre légal et la gouvernance ; l'action sociale, l'emploi et l'employabilité ; les infrastructures et l'assainissement.

Les étapes importantes de la feuille de route sont :

- \* La formation du CNT
- \* La rédaction de la nouvelle

constitution

\* La mise en place de l'organe de gestion des élections

\* L'établissement du fichier électoral

\* L'organisation du référendum constitutionnel

Les élections locales et communales

\* Les élections législatives

\* L'élection présidentielle (Premier tour)

\* L'élection présidentielle (Deuxième tour, si nécessaire)

Le Président de la Transition a approuvé cette feuille de route et réitéré sa confiance au Premier ministre et à son Gouvernement. Il a fait des vœux pour la réussite de la délicate mission de refondation de la Guinée. », a écrit le **Service Communication de la Primature.**

**Une synthèse de Tidiane Diallo**

### Société civile

## **Quel avenir pour le FNDC ?**

**Ces derniers temps, il se raconte que le Front national pour la défense de la constitution serait dans le viseur du CNRD. Dans un communiqué en date du 21 décembre, cette structure qui a lutté de bout en bout contre le troisième mandat d'Alpha Condé dénonce pour sa part les agissements de certains membres de l'entourage des nouvelles autorités.**

« Le 5 septembre 2021, quelques heures après le renversement du pouvoir issu du 3ème mandat illégal et illégitime de M. Alpha Condé, le FNDC a déclaré son soutien indéfectible au CNRD.

Fidèle à ses engagements et imperturbable face à toutes hostilités latentes, le FNDC demeure dans l'esprit du CNRD et croit fermement en la bonne foi de son Président le Colonel Mamadi Doumbouya à remettre notre pays dans la bonne direction démocratique.

Le lundi 20 décembre 2021, des médias ont relayé un projet dit de dissolution du FNDC par le CNRD. Cette information est distillée par la partie toxique de l'entourage du Président du CNRD qui cherche à reconstruire le système combattu par notre

Mouvement citoyen au prix du sang d'une centaine de nos compatriotes. La haine revancharde d'une partie de l'entourage du Président du CNRD contre le FNDC a un objectif d'ordre moral. Pendant que ces anti-valeurs soutiennent la nomination des promoteurs du 3ème mandat à de hautes fonctions, ils tentent de déstabiliser voire punir le FNDC pour ainsi tuer dans l'esprit du guinéen le sens du sacrifice, de l'engagement citoyen et du combat pour l'intérêt général.

La Cellule de Communication rappelle que le FNDC qui a résisté à la férocité de la dictature de M. Alpha Condé est le même face à ceux qui veulent fabriquer des ennemis au CNRD et à la réussite de la Transition.

Le sens du noble combat du

FNDC n'a pas été dévoyé quand la Constitution était menacée, il a demeuré quand le 3ème mandat a été imposé et il demeure quand il n'en existe plus pour la bonne raison à laquelle nous adhérons.

Le FNDC réaffirme sa bonne foi, son engagement à collaborer et à accompagner le CNRD et le Chef l'État le Colonel Doumbouya.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons ! », peut-on lire dans le communiqué signé de la Cellule de Communication du FNDC.

Au regard de ce qui précède, s'achemine-t-on vers un divorce entre le FNDC et le CNRD ? C'est la question que beaucoup se posent. Attendons de voir.

**Kéfina Diakité**

**Lisez le journal numérique sur le site**



Votre site indépendant d'information tous azimuts.



Moussa Dadis Camara

## Le retour de l'ancien chef de la junte salué par ses proches

Le mercredi 22 décembre, après 13 ans d'exil forcé, Moussa Dadis Camara a foulé le sol de sa Guinée natale. Il a été accueilli à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry par des proches et de nombreux partisans.



Il y a quelques semaines, les anciens présidents de la transition CNDD (Moussa Dadis Camara, Sékouba Konaté) ont été autorisés par le CNRD, dirigé par le colonel Mamadi Doumbouya, à rentrer au pays après onze ans d'exil. C'était à travers un communiqué lu à la télévision

nationale que cette annonce a été faite, à la grande joie des proches de deux personnes concernées.

Le 19 décembre dernier, le général Sékouba Konaté a été reçu à Saana (Kankan) par les siens dans une atmosphère bon enfant.

Le mercredi 22 décembre, ce

fut au tour de Moussa Dadis Camara de fouler le sol de sa Guinée natale. Il a été accueilli à l'aéroport international Ahmed Sékou Touré de Conakry par des proches et de nombreux partisans.

Pour rappel, c'est au lendemain de la mort du général-président Lansana

Conté, en décembre 2008, que le capitaine Moussa Dadis Camara et ses compagnons du CNDD se sont emparés du pouvoir. La suite, on la connaît. Le 3 décembre 2009, le chef de la junte a survécu à une tentative d'assassinat de la part de son aide de camp, Toumba Diakité. Grièvement blessé à la tête, Dadis a été évacué d'urgence au Maroc pour y recevoir des soins appropriés. Par la suite, il est allé poursuivre sa convalescence, à Ouagadougou, au Burkina Faso, le pays Blaise Compaoré, celui qui était alors le médiateur dans la crise guinéenne. Quant au général Sékouba Konaté, le deuxième vice-président du CNDD, il a eu l'insigne honneur de conduire la deuxième phase de la transition qui aboutira à l'élection du Pr. Alpha Condé à la magistrature suprême du pays. Pendant toute la présidence de ce dernier, le général Sékouba Konaté est resté loin de la Guinée.

C'est finalement le CNRD, à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, qui est venu donner l'opportunité à ces deux anciens chefs d'Etat de revenir au bercail.

Mais il y a un fait que l'on ne peut pas occulter, c'est le dossier du 28 septembre qui attend le capitaine Moussa Dadis Camara. Un dossier relatif au massacre du 28 septembre 2009 (plus de 150 morts et des dizaines de femmes et de filles violées). Donc au-delà de la légitime joie qu'éprouvent les soutiens de Dadis, ces derniers ne devraient pas perdre de vue cette épée de Damoclès que représente le procès du massacre du 28 septembre dont la tenue est réclamée avec insistance aussi bien par les victimes que par la Cour pénale internationale. Dans ses différentes déclarations, Dadis s'est toujours dit prêt à affronter la justice pour être blanchi dans cette affaire.

Kéfina Diakité

### Vaccination contre la Covid-19

## L'appel du ministre Bachir Diallo aux travailleurs du département de la Sécurité

Le vendredi 24 décembre, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général à la retraite Bachir Diallo, a montré la voie à suivre par les cadres et agents de son département qui ne se sont jamais fait vacciner à ce jour contre la Covid-19.

Le 20 décembre dernier, l'on s'en souvient, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, était du côté de Coyah pour lancer la campagne accélérée de vaccination contre la Covid-19, dont le variant Omicron est en train de se propager aux quatre coins du monde. Après la cérémonie, le numéro un guinéen a donné l'exemple en se faisant administrer une dose de vaccin contre cette pandémie.

Le vendredi 24 décembre, ce fut au tour du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le général à la retraite Bachir Diallo, de montrer la

voie à suivre par les cadres et agents de son département qui ne se sont jamais fait vacciner à ce jour.

«Si avant c'est le citoyen qui allait vers le vaccin, désormais c'est le vaccin qui vient vers le citoyen. C'est ce qui explique que le ministère de la Santé, l'ANSS se déplacent aujourd'hui vers nous, vers les locaux du ministère de la Sécurité et de la Protection civile. Donc j'invite tous les travailleurs du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, notamment ceux à qui il manque un vaccin, ceux qui sont réticents à se vacciner, à profiter de l'occasion pour se



vacciner. Ça va permettre de sauver des vies et de se protéger», a déclaré le premier flic de Guinée. Pour ce général à la retraite, la meilleure façon de se protéger contre la Covid-19 est de se faire vacciner. « Le virus Covid-19

est là encore et continue à faire des dégâts. En Guinée, on est à près de 400 qui ont perdu leur vie. La vie est trop chère pour mourir simplement parce qu'on ne s'est pas vacciné. Donc moi je suis là pour montrer aux gens que la

meilleure façon de se protéger est de se faire vacciner.», a-t-il indiqué. Espérons que cet appel du ministre Bachir Diallo tombera dans de bonnes oreilles. Attendons de voir...

Kéfina Diakité





Mercenaires russes au Mali

## Démenti formel de Bamako

**Le Mali a démenti tout déploiement de mercenaires du groupe paramilitaire russe Wagner, annoncé par une quinzaine de puissances occidentales. Le gouvernement du Mali « apporte un démenti formel à ces allégations sans fondement » sur « un prétendu déploiement des éléments d'une société de sécurité privée au Mali », a-t-il indiqué dans un communiqué publié vendredi soir.**



Une quinzaine de puissances occidentales avaient annoncé jeudi dans un communiqué le déploiement au Mali, avec l'aide de Moscou, du groupe Wagner, dénonçant l'implication de ces mercenaires qui interviennent déjà en Ukraine, en Syrie, en Libye et dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne.

Le gouvernement malien « exige que des preuves lui soient apportées par des sources indépendantes » de la présence de ce groupe,

affirme le communiqué signé du porte-parole du gouvernement, le colonel Abdoulaye Maiga, également ministre de l'Administration territoriale.

Il « tient à préciser qu'au même titre que la mission européenne de formation (EUTM), des formateurs russes sont présents au Mali dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des Forces de défense et de Sécurité nationales ».

Bamako demande à « être

jugé sur des actes plutôt que sur des rumeurs et tient à rappeler que l'Etat malien n'est engagé que dans un partenariat d'Etat à Etat avec la Fédération de Russie, son partenaire historique », affirme encore le communiqué.

Jeudi, plusieurs pays occidentaux dont dont la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Canada, avaient « condamné fermement le déploiement de mercenaires sur le territoire malien », et dénoncé

« l'implication du gouvernement de la Fédération de Russie dans la fourniture d'un soutien matériel au déploiement du groupe Wagner au Mali ».

### Ligne rouge

Le déploiement de mercenaires russes constitue jusqu'à présent une ligne rouge pour Paris.

« On constate aujourd'hui sur place des rotations aériennes répétées avec des avions de transport militaire appartenant à l'armée russe, des installations sur l'aéroport de Bamako permettant l'accueil d'un chiffre significatif de mercenaires, des visites fréquentes de cadres de Wagner à Bamako et des activités de géologues russes connus pour leur proximité avec Wagner », avait indiqué une source gouvernementale française.

Mercredi, le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken a déjà mis en garde le Mali contre des conséquences financières et une déstabilisation du pays, déjà en proie aux violences, si le

gouvernement recrutait le groupe Wagner.

Les Etats-Unis, suivis par l'Union européenne lundi, ont imposé des sanctions contre ce groupe soupçonné d'être proche du président russe Vladimir Poutine.

Le Mali est le théâtre depuis 2012 d'opérations de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique, ainsi que de violences perpétrées par des « milices d'autodéfense » et des bandits. Les forces régulières sont elles-mêmes accusées d'exactions.

Les violences parties du nord en 2012 se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines.

La prise du pouvoir à Bamako par des militaires à la faveur d'un putsch en 2020 n'a pas enrayer la spirale de violences.

AFP

## Etats-Unis

# Biden se dit encore plus motivé à briguer un second mandat si Trump est candidat

**Joe Biden a affirmé que si Donald Trump se portait candidat à la présidentielle de 2024, il serait encore plus déterminé à briguer un second mandat. « Cela augmenterait les chances que je me présente », a-t-il déclaré.**

Le président démocrate de 79 ans s'exprimait lors d'une interview à la chaîne ABC, diffusée mercredi soir.

A la question de savoir s'il serait candidat à sa propre réélection, M. Biden a répondu « oui ». « Mais écoutez. Je suis quelqu'un qui respecte beaucoup le destin (...). Si j'ai la santé que j'ai maintenant, si je suis en bonne santé, alors je me présenterai à nouveau ». Et si cela signifiait qu'il aurait de nouveau à affronter Donald Trump, 75 ans? « Vous essayez de me tenter », a-t-il répondu avec un sourire. « Bien sûr, pourquoi ne me présenterais-je pas face à Donald Trump s'il était candidat? Cela augmenterait les chances que je me présente », a-t-il affirmé.

M. Trump continue à marteler, sans fondement, que l'élection présidentielle de 2020 qui l'a opposé à Joe Biden était « frauduleuse » et qu'elle lui a été « volée ». Celui dont des partisans ont attaqué le Capitole le 6 janvier dernier pour empêcher la certification de la victoire de son rival a laissé entendre ces derniers mois qu'il pourrait briguer un autre mandat. M. Biden, dont le grand âge alimente les spéculations sur ses intentions pour 2024, a déjà fait savoir qu'il prévoyait de se représenter.

Alors que sa vice-présidente Kamala Harris a d'abord été considérée comme son héritière naturelle, Washington bruit de rumeurs sur sa relation avec le président et sur son



avenir politique. Mme Harris, 57 ans, semble peiner à trouver sa place à la Maison Blanche, où elle est chargée

de missions particulièrement délicates ayant trait à l'accès des minorités au vote ou aux origines de la crise migratoire

à la frontière sud avec le Mexique.

Belga